03.06.2004 – 11:10 Uhr

Société suisse des pharmaciens: Effets indésirables des médicaments - Avant de vous jeter à l'eau, consultez votre pharmacien!

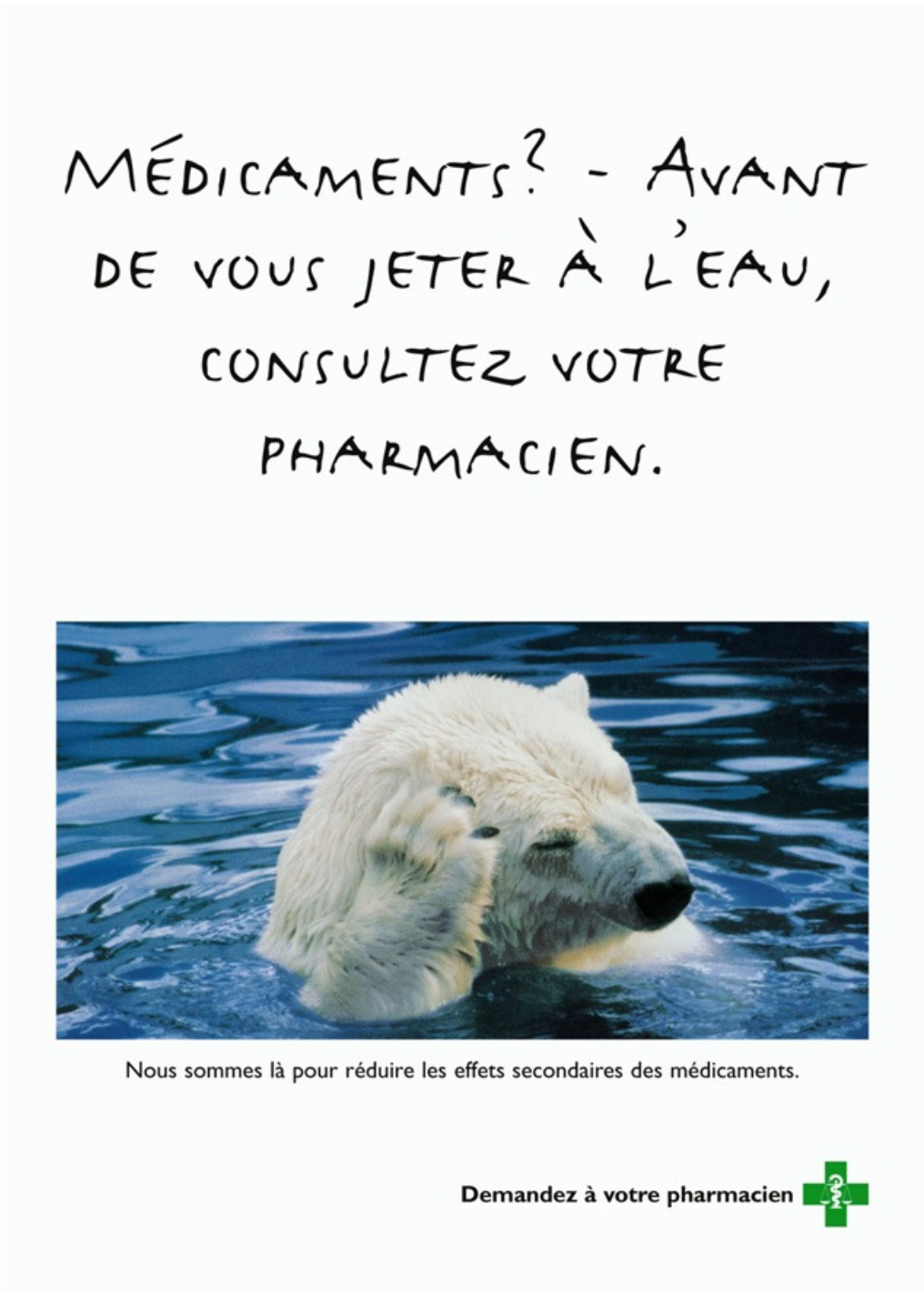

Berne-Liebefeld (ots) -

Indication: L'affiche "Ours polaire" peut être téléchargée gratuitement sous: http://www.newsaktuell.ch/f

Selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de la moitié des médicaments dans le monde ne sont pas correctement pris. Aux Etats-Unis, les effets indésirables des médicaments comptent même parmi les six causes les plus fréquentes de décès. Les pharmaciens de Suisse ont donc décidé de lancer une campagne pour sensibiliser les patients aux effets secondaires des médicaments. Pendant tout le mois de juin, l'affiche représentant un ours polaire sera placardée dans les pharmacies, les

zones piétonnes, de même que les centres commerciaux.

Quelles que soient ses qualités, tout médicament a généralement aussi des effets secondaires. La plupart des patients en sont tout à fait conscients. Rares sont toutefois ceux qui savent que les médicaments délivrés sans ordonnance ou que des préparations constituées à base de plantes et considérées souvent comme "saines" peuvent interagir avec d'autres médicaments ou aliments. Il est de ce fait essentiel de prescrire les médicaments de façon correcte et ciblée, d'étudier leurs possibles effets avec minutie avant de les délivrer, puis d'exercer une surveillance. En juin, les pharmaciens consacreront donc un sujet de leur campagne nationale de sensibilisation à ce thème.

Dossier patient complet dans la pharmacie de confiance

Pour chacun de leur client, les pharmaciens tiennent un dossier dans lequel ils consignent les médicaments qu'ils ont délivrés. Leurs connaissances approfondies des médicaments leur permettent ainsi de déceler d'éventuels effets indésirables ou d'éventuelles interactions et d'offrir une sécurité aux patients. Pour ce faire, il faut non seulement disposer de vastes connaissances sur la maladie ou le problème de santé en question, mais aussi sur l'effet des médicaments délivrés et celui de leurs substances actives. Les conseils avisés du pharmacien et le respect, par le patient, des instructions concernant la dose à prendre, les heures d'ingestion, la durée du traitement et les éventuels effets secondaires, voire interactions déterminent pour une grande part le succès de la thérapie. "Seul un dossier patient complet permet de remplir au mieux cet objectif", souligne Mirjam Müller, responsable du département Communication de la Société suisse des pharmaciens. "Il est donc dans l'intérêt des patients de sélectionner une pharmacie de confiance qui leur prodigue des conseils avisés et qui leur confère un sentiment de sécurité."

L'affiche "Ours polaire" se trouve sur le site Internet de la SSPh, www.pharmagate.ch , sous la rubrique "Médias".

Contact:

Société suisse des pharmaciens SSPh
Mirjam M. Müller
Responsable du département Communication
Stationsstrasse 12
3097 Berne-Liebefeld
Tél. +41/31/978'58'58
Fax +41/31/978'58'59
E-mail: mirjam.mueller@sphin.ch
Internet: www.pharmagate.ch

Medieninhalte

Le sujet actuel de l'affiche du SSPh pour la campagne d'affichage 2004. Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/Société suisse des pharmaciens"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100475549 abgerufen werden.